



Mon employeur peut-il m'imposer des jours de congé en plus

Par Martin005

Bonjour,

Mon employeur m'a donné un délai pour choisir mes jours de congés payés il m'a imposé un minimum de 12 jours à poser ce que j'ai fait j'ai posé 12 jours du 1er au 12 octobre mais il n'a pas respecté mon souhait il m'a posé 20 jours du 27 septembre au 17 octobre.

ma question est a-t-il le droit de faire ça, Sachant que je travaille que le vendredi,samedi et dimanche j'ai un cdi à temps partiel.

Merci.

Par janus2

Bonjour,

C'est bien l'employeur qui décide des dates de congé. Il peut vous demander vos souhaits, mais à la fin, c'est lui qui décide avec un maximum de 4 semaines d'affilée.

Par Martin005

Bonjour,

Je m'en doutais, merci pour votre réponse.